

U Yvelines

Page4 : le stage fsu78 de janvier

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directeur de publication : Simon Gautier

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : mardi 22 novembre 2022

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°121

Novembre

Décembre

2022



Alors que les attaques portées contre les statuts des fonctionnaires sont toujours plus prégnantes. Que la dégradation des conditions de travail s'accroissent dangereusement avec la volonté politique de marchandisation de la Fonction Publique. la FSU revendique au contraire un projet de progression sociale où la place des Services Publics est essentielle et centrale.

Elle reste engagée comme force de proposition pour mener à bien les transitions devenues incontournables. L'urgence sociale et écologique exigent de mettre un terme au désordre néolibéral. Cette exigence doit être l'opportunité de rompre avec les politiques menées jusque

là et qui sont responsables des graves crises que nous traversons.

Les élections professionnelles se dérouleront du 1er au 8 décembre 2022. En votant pour la FSU vous renforcerez sa représentativité et sa capacité à faire front aux attaques menées, par les politiques des gouvernements successifs, contre la Fonction Publique. Vous enverrez aussi un message fort aux pouvoirs publics de votre volonté de voir stopper les politiques mortifères au profit d'une société plus respectueuse, plus solidaire et plus juste !

EVELYNE BRAS
SECRETAIRE DÉPARTEMENTAL

Comme le relève le travail récent de France Stratégie sur les « soutenabilités », l'économie française de 2030 connaîtra une augmentation des besoins de dépenses publiques, pour des raisons à la fois démographiques (vieillesse de la population), mais également pour faire face aux nouveaux besoins de formation (nouvelles compétences liées à la transition environnementale).

La question politique est donc de savoir si nous ferons face à ces besoins par le renforcement et la montée en qualité des services publics, ou si nous continuerons à vouloir y substituer le marché afin de répondre à ces besoins croissants. C'est bien, parce qu'on lui laisse le soin de

répondre seul à une partie des nouveaux besoins, ceux les plus rentables, que le privé se développe. Et dans le même temps, le secteur public, saturé, doit faire face, aux missions les plus difficiles.

Ainsi pour le secteur hospitalier : de 2002 à 2019, la part des lits d'hôpitaux est passée de 66% à 60% dans le public, tandis que le privé à but lucratif passait de 20% à 25%, le privé non lucratif restant stable à 15%. Mêmes constatations dans le secteur des Ehpad, où la part des lits du secteur privé lucratif est actuellement de 22% et pourrait atteindre 36% en 2030.

Dans l'éducation, pour exemple, de 1999 à 2020 le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur, a augmenté

de manière exponentielle (600 000) mais 60% de cette augmentation a été prise en charge par le secteur privé.

Pourtant, comme le démontrent les travaux des « comptes nationaux distribués » publiés par l'Insee en 2021, si les services publics sont un outil puissant de réduction des inégalités c'est parce que ses dépenses et les prélèvements qui les financent sont fidèles à l'adage solidaire « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ». Financés par les contribuables à proportion de leurs capacités (les plus riches paient davantage), c'est cette solidarité réaffirmée qui permettra de construire un avenir meilleur pour tous.



DE L'ARGENT IL Y EN A
DANS LES CAISSES
DU PATRONAT

La crise sanitaire, a permis à toutes les entreprises du CAC40 de bénéficier d'aides publiques sous des formes directes et/ou indirectes. Pour autant, ces mêmes entreprises n'ont fondamentalement pas changé leurs pratiques en matière de versement de dividendes, d'emploi, de fiscalité ou d'émission de gaz à effet de serre. Elles ont au contraire annoncé des suppressions d'emplois en France et dans le monde alors que leurs dividendes n'ont pas baissé. Pour huit de ces groupes ils ont même augmenté. Quant aux émissions de gaz à effet de serre du CAC40, elles sont en hausse de 2,6% depuis 2017. Les 5% de baisse annoncés sont obtenus artificiellement, notamment avec la revente par Engie de ses centrales et mines de

charbon à des investisseurs étrangers.

Ainsi, vingt firmes de l'indice boursier parisien ont encore augmenté leurs émissions entre 2017 et 2019. Comme le groupe pétrolier Total (+3,3% en deux ans), qui représentent à lui seul près de 30% des émissions du CAC40.

Dans le même temps, ces patrons qui continuent de toucher des sommes indécentes (une rémunération en moyenne de 5,5 millions d'euros alignée sur les intérêts des marchés financiers) sont toujours plus déconnectés de la réalité des salaires et ce, au sein même de leurs propres groupes. L'emploi en France, est considéré comme une variable d'ajustement, ainsi :

Les effectifs du CAC40 ont baissé

de 12% depuis l'an 2000, tandis que les dividendes eux étaient presque multipliés par 4.

Il y a donc plus que jamais besoin de règles contraignantes, de transparence, de débat démocratique contradictoire, et plus généralement de sortir les pouvoirs publics de leur servitude volontaire envers les grandes entreprises. Fort est de constater que c'est la direction inverse qui est empruntée depuis des années, et de manière encore plus marquée depuis les débuts de la pandémie. La FSU revendique au contraire une protection de l'environnement et de ses ressources qui s'appuie notamment sur une autre répartition des richesses.

DÉLÉGATION FSU EN PALESTINE



Souvent évoquée au détour d'un congrès, la situation des Palestiniens nécessite parfois d'y voir de plus près, à hauteur de ces hommes et de ces femmes qui vivent au quotidien la colonisation et l'occupation des forces armées israéliennes. C'est avec ce projet qu'une délégation syndicale d'IDF, formée de 11 camarades de la FSU et deux camarades de FO, s'est rendue en Cisjordanie du 26 octobre au 3 novembre dernier. Après un premier voyage organisé en 2018, nous avons pu mesurer la progression de la colonisation autour de Jerusalem, contraignant des familles entières à une vie sous l'ombre des murs de plus en plus présents, lorsqu'elles ne sont pas contraintes à l'exil par la destruction de leur propriété. Projet politique porté par une extrême droite confortée lors des récentes élections israéliennes, la colonisation est pourtant officiellement condamnée par la communauté internationale. Mais l'application du droit n'est toujours pas à

EN SOUTIEN DE LA LUTTE DU PEUPLE PALESTINIEN

l'ordre du jour, et l'horizon de la paix semble s'éloigner chaque jour davantage. Face à cette oppression, nous avons pu rencontrer des responsables syndicaux, des associations de femmes et d'hommes, des agriculteurs qui luttent pour faire respecter la loi et leur dignité. A chacune de ces rencontres, nos interlocuteurs ont insisté pour nous dire combien leur combat était politique, contre les logiques prédatrices du capitalisme qui justifient l'impérialisme économique de la colonisation, mais aussi contre toute forme de racisme et d'apartheid. Fort de ces échanges, notre délégation est bien décidée à conforter et prolonger les mandats de la FSU, notamment à travers l'engagement dans la campagne BDS (campagne de boycott des marques illégalement produites dans les colonies israéliennes en CisJordanie).

FRANÇOIS HÉBERT
Membre de la délégation

EMIGRATION : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE TOU·TES



La FSU dénonce les propos inacceptables du porte-parole du RN Julien Odoul qui affirme qu'il faut laisser mourir de froid. Les réfugiés qui périssent dans la Méditerranée et dans La Manche et ceux du journaliste du Figaro Ivan Rioufol qui s'interroge sur la possibilité de faire tirer l'armée sur eux.

La droite et l'extrême droite sont portées par des pouvoirs autoritaires qui piétinent les droits humains les plus fondamentaux. Leurs discours racistes et xénophobes se multiplient, utilisant la détresse de milliers de personnes à des fins de stratégie politique de haine. Les forces progressistes doivent avoir une parole claire et forte afin que l'Europe impose à leur arrivée la présence de

À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR DES FRONTIÈRES FRANÇAISES.

l'aide humanitaire et d'observateurs internationaux afin d'assurer la sécurité des milliers de personnes actuellement parquées entre frontières.

Si l'émigration est souvent le prix d'un arrachement de populations dévastées, la FSU affirme qu'en effet, aujourd'hui il est nécessaire d'accueillir dignement et de façon solidaire celles et ceux qui ont cherché refuge dans nos pays. Cela peut être une chance pour l'Europe, d'abord sur le plan économique mais aussi parce que l'histoire montre que toutes les sociétés sont le produit de la richesse de circulations permanentes de populations.

RETRAITÉS

Retraité.es, vous êtes bien sûr concernés par le thème du stage annoncé dans ce bulletin. Inscrivez-vous nombreux, les intervenants invités sont toujours de grande qualité et les débats intéressants et instructifs.

Inscription à renvoyer comme précisé dans ce bulletin, les organisateurs ont impérativement besoin de savoir qui est présent, notamment pour le repas, et doivent pouvoir vous joindre s'il y a des

modifications ou des précisions à vous communiquer.

Nous vous proposons par ailleurs, lors de cette journée, un moment d'information et d'échange entre retraités. Le programme horaire précis de la journée dépendant de la disponibilité de l'intervenant, nous vous précisons ultérieurement le créneau choisi pour cette rencontre. Vous trouverez l'information sur le site de la fsu78. Cela vous permettra de participer même si vous

S'INFORMER ET DÉBATTRE

n'avez pas la possibilité de venir à la totalité du stage.

Et si vous souhaitez avoir des informations directement par mail, n'hésitez pas à nous le signaler et à communiquer votre mail à sc78610@gmail.com

SYLVIE CHARDON
SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS



Devant l'urgence environnementale et sociale, nous pouvons et nous devons par nos actions collectives imposer d'autres choix de société à la fois plus pérennes et raisonnés mais aussi plus justes pour tous et tout particulièrement pour ceux qui sont les plus fragiles.

C'est pourquoi, la FSU78 organise un stage sur ces sujets. Il aura lieu le jeudi 12 janvier 2023 de 9h à 17h dans l'amphithéâtre du lycée St Exupéry de Mantes la Jolie.

Vous trouverez toutes les précisions concernant ce stage (horaires, modalités de stage, intervenant(s), restauration...) début décembre sur le site de la FSU78 : fsu78@fsu.fr

Inscription au stage : par la voie hiérarchique avant le 12 décembre 2022. Attention la demande dans ces mêmes délais est dématérialisée dans le 1er degré :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/absence-formation-syndicale78>

Ce congé est accordé sous réserve des nécessités de service. Si vous rencontrez des difficultés pour l'obtenir contactez votre syndicat. À l'issue du stage, une attestation de présence vous sera délivrée par l'organisme de formation. Ce document, justificatif vous permet de déduire cette journée de stage des 108 heures.

STAGE FSU - JEUDI 12 JANVIER 2023 - LYCÉE SAINT EXUPÉRY - MANTES FIN DU MOIS - FIN DU MONDE - MÊME COMBAT !

**INSCRIVEZ VOUS AU STAGE ORGANISÉ
PAR LA FSU78 LE 12/01/23 AVANT LE
12/12/22**

**SE FORMER, C'EST UN DROIT :
FAITES LE RESPECTER !**

**PREVENIR IMPÉRATIVEMENT LA
FSU PAR MAIL (FSU78@FSU.FR)
SANS ATTENDRE LA RÉPONSE DE
L'ADMINISTRATION**

**CONTACTEZ NOUS EN CAS DE
PROBLÈME**

Pour vous inscrire au stage d 12 janvier 2023 les modalités sont les suivantes : dans le 1er degré la démarche est dématérialisée (cf. site de la FSU78, onglet «dossiers» ; dans le second degré il faut adresser un courrier (voir modèle ci dessous*) à l'autorité compétente (pour les personnels de l'EN la Rectrice) sous couvert du chef de service.

Afin d'anticiper l'organisation et la logistique de ce stage, prévenez rapidement la fsu de votre intention d'y participer sans attendre la réponse de l'administration (écrire à fsu78@fsu.fr en précisant vos noms prénoms fonction affectation téléphone et email).

Pour vous aider dans vos démarches, consultez la page dédiée sur le site de la FSU78 (onglet «dossiers»).

Rappel important (concerne tous les agents de la Fonction Publique, titulaires ou contractuels) concernant le congé de formation syndicale

- L'agent peut bénéficier d'un congé de formation syndicale dispensée par un centre de formation agréé.
- Le congé pour formation syndicale est un congé avec traitement d'une durée maximale de douze jours ouvrables par an.
- La demande de congé doit être faite par écrit au moins un mois avant le début de la formation.
- Il est accordé sous réserve des

nécessités de service. À défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé. Les décisions de rejet sont communiquées à la CAP.

- À la fin de la formation, le centre de formation délivre à l'agent une attestation d'assiduité à remettre à son administration

Modèle de courrier à dater et signer

- Conformément aux dispositions**
- de la loi n°84-16 du 11/01/84, article 34 ; alinéa 7 portant statut général des fonctionnaires (1)
 - de la loi n°82-997 du 23/11/82 relative aux agents non titulaires de l'État (2) définissant l'attribution des congés pour formation syndicale avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le 12 janvier 2023 pour participer à un stage de formation syndicale, organisé à Mantes, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU (organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour formation syndicale selon l'arrêté du 02/02/95 publié au JO du 10/02/95

- (1) pour les titulaires
- (2) pour les non titulaires de l'État

12 DECEMBRE 2022

DERNIER DÉLAI POUR VOUS INSCRIRE AU STAGE FSU DU 12/01